



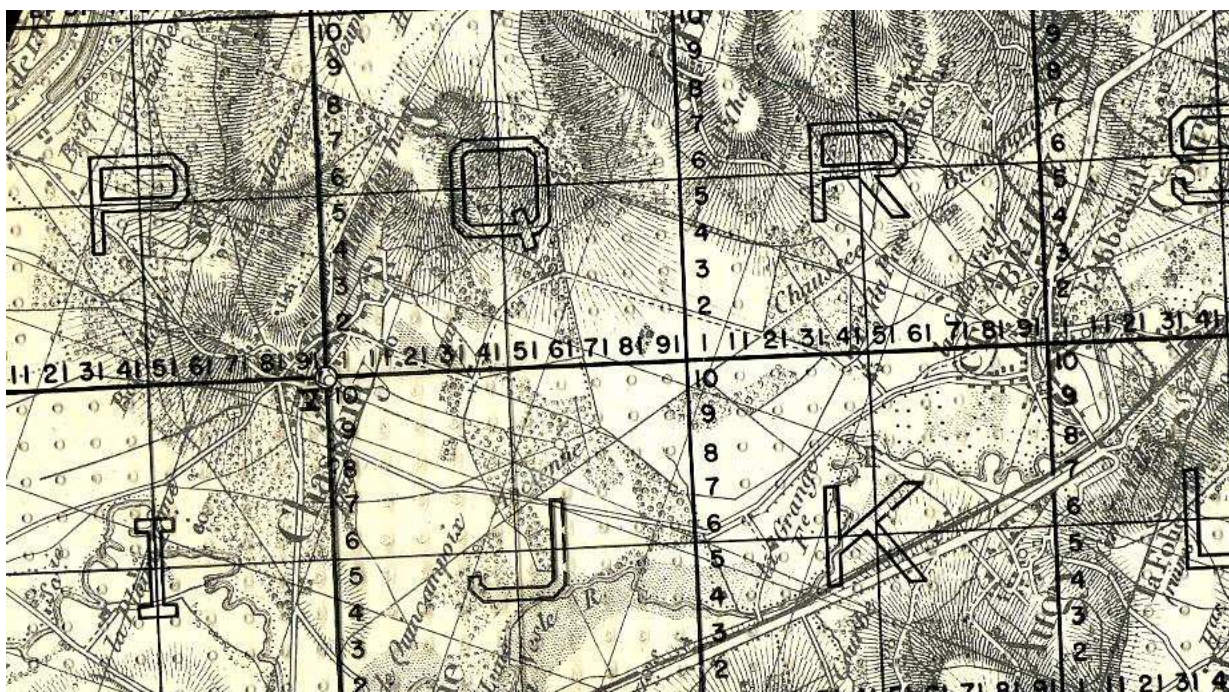
La Grille Unique de Désignation des Points

Par Daniel TANT

Ce procédé est autrefois réservé à l'armée de terre et de l'air, pour substituer aux noms de lieux ou à leurs coordonnées, celles lues sur une grille transparente (en papier calque ou rhodoïd) mise en place sur une carte ou une photo aérienne.

Les instructions complètes figurent dans le TRS 105.

Cette grille est de dimensions uniques. Il n'y a pas d'autres modèles et les utilisateurs doivent être équipés de cartes d'état-major à la même échelle. Le quadrillage centimétrique intérieur à chacun de ces carreaux est numéroté : 0 – 1 – 2 – 3 – 4 pour les lignes verticales et 5 – 6 – 7 – 8 – 9 pour les lignes horizontales de manière qu'il ne puisse y avoir aucune confusion dans la désignation des abscisses et des ordonnées. Bien qu'un quadrillage millimétrique n'ait pas été porté sur la grille, rien n'empêche son emploi pour une détermination plus précise des points. Le centre de la grille dont les coordonnées sont N 25/75 est perforé. Un axe vertical non fléché passe également par ce centre.



Dans le cas présent, le centre de la grille est placé sur le « point d'origine », c'est à dire sur l'église de Chassemy, et la « direction origine » sur l'église de Braine.

La grille étant imprimée sur du papier calque, la photographie n'aurait pas été assez nette. Dans le cas présent, la grille est remplacée par une « Map Template M2 de l'U.S. Army » en rhodoïd transparent qui est l'équivalent américain de la GUDP. Mais les carrés de cette grille sont légèrement plus petits et ne peuvent convenir dans la réalité.

La Grille Unique de Désignation des Points sur papier étant de grandes dimensions, elle est également diffusée en 5 petits fragments de 13 X 15 cms qui tiennent dans une poche de treillis. Chaque fragment couvre une zone de 26 X 30 km sur une carte au 1/200 000°, de 13 X 15 km sur la carte au 1/100 000°, 6,500 X 7,500 kms sur une carte au 1/50 000°.

Dans le cas présent, pour se rendre à la Ferme de la Grange, entre Augy et Chassemy, le message indiquera simplement : je me porte en cravache rouge K 18 – 55. Lorsqu'il n'y a pas d'ambiguïté, il est possible de ne pas citer les coordonnées. Exemple : je me rends à la grange rouge K.

L'utilisateur doit vérifier que le destinataire du message détient bien la même carte à la même échelle.

L'Ordre de Base des Transmissions (O.B.T.) fixe les codes, à savoir par exemple :

<i>Echelles</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>	<i>samedi</i>
1/50 000°	tripot	cravache	Gratin	tambour	salade
1/200 000°	trumeau	goulot	cortège	mystère	châssis

Système	point d'origine	direction origine
Rouge	église de Chassemy 296 – 194	église de Braine 291 - 195
vert	église de Jouy 194 – 302	église de Vieil-Arcy 202 - 295

Une couleur indiquant le système, à savoir pour chaque carte, le point d'origine sur lequel placer le centre de la grille (le point 25/75 sur la grille).

Une direction origine matérialisée par un second point par lequel on fera passer l'axe fléché de la grille.

Les mots conventionnels pour indiquer l'échelle des cartes.

Les systèmes de référence et leur nom de couleur (éventuellement suivi d'un indice numérique).

Pour la désignation d'un point, l'opérateur doit indiquer :

- l'échelle de la carte par un mot conventionnel.
- Le système de référence utilisé désigné par une couleur.
- Les coordonnées du point considéré par rapport au système de référence.

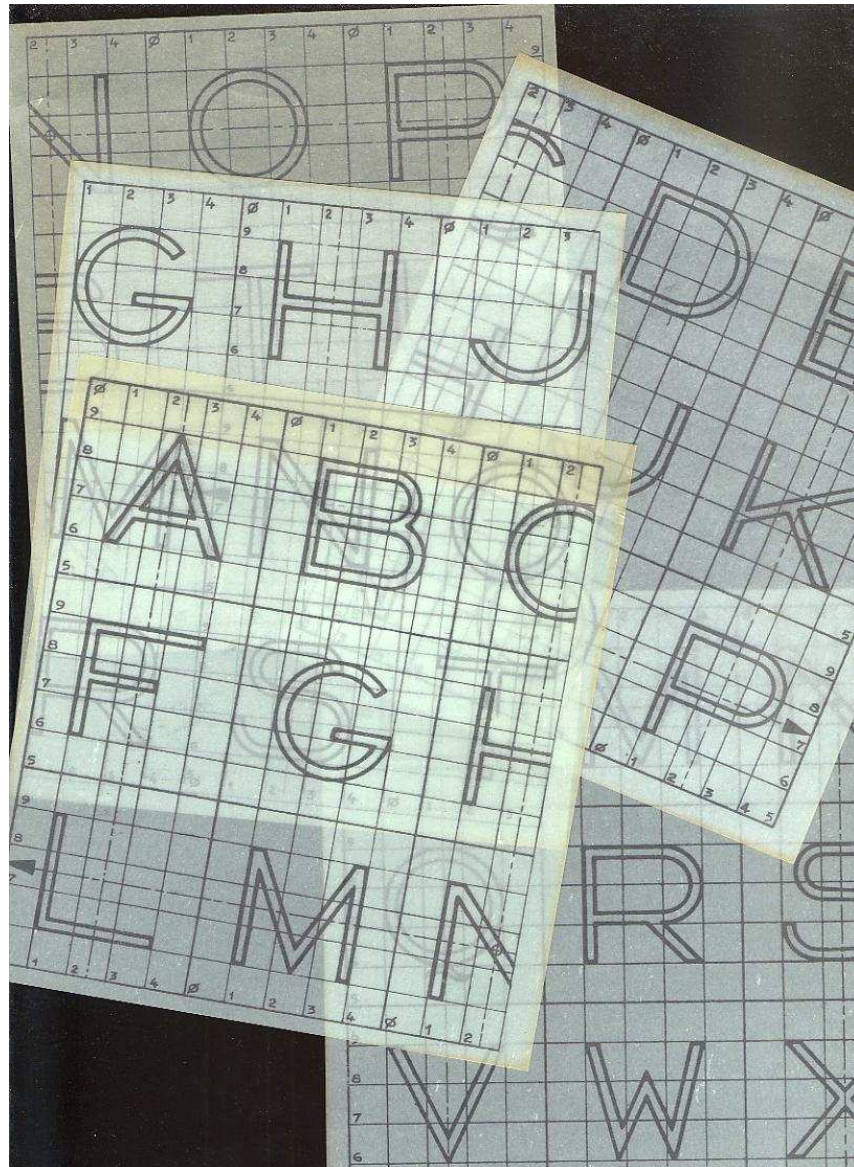
Ce système peut aussi être appliqué sur les photos aériennes, mais le centre de la grille doit correspondre au centre de la photo, les axes latéraux de la grille aux centres des cotés de la photo.

Pour localiser un point, il faut énoncer dans l'ordre suivant :

Le numéro et la date de la mission photo.

Le numéro de la photo.

Les coordonnées grille.



ci-dessus : la grille unique de désignation des points sur papier calque existe aussi en petits fragments qui tiennent dans la poche de la veste d'un treillis.